



TREFFIEUX

Bulletin municipal

Janvier 2024

#11





Sommaire

ÉDITO

Par Didier BRUHAY, Maire p. 3

Mot de M. Jean-Claude RAUX, député de la 6ème circonscription de Loire-Atlantique p. 4

ÉVÈNEMENT

Vœux du Maire p. 4

RETOUR SUR

Octobre rose p. 5

Élection du Conseil Municipal des Enfants p. 5

Cérémonie du 11 novembre p. 5

Abri bus situé aux bordaux p. 5

Colis des aînés p. 5

Mot de l'équipe enseignante de l'École la Hulotte p. 6

ECONOMIE

Véronique Ferré p. 7

Id'Ô Concept p. 7

UN JOUR, UNE HISTOIRE, UNE RECETTE

Le Kouglof p. 8

ÉTAT CIVIL

Naissance p. 9

Mariages p. 9

Décès p. 9

PERMIS DE CONSTRUIRE p. 9

MUNICIPALITÉ

Conseil municipal du 10 juillet 2023 p. 10

Conseil municipal du 12 septembre 2023 p. 10

Conseil municipal du 12 octobre 2023 p. 11

Conseil municipal du 6 novembre 2023 p. 11

INFOS PRATIQUES p. 12

JEUX p. 16

ADMINISTRATIONS & SERVICES p. 16

Édito

Chères Treffiolaises, Chers Treffiollais,

Une nouvelle année commence dans un contexte général sombre même si nous sommes plutôt épargnés, une pensée aux victimes liées au dérèglement climatique apportant son lot de catastrophes de plus en plus rapprochées et profondément ravageuses, aux conflits Israélo/Palestinien et Ukraine/Russie.

Malgré ces conditions qui peuvent provoquer une forme d'abattement, notre commune continue d'avancer pour le bien-être de chacun.

Les travaux d'aménagement des Rues de la Raballerie et des Rivières sont achevés depuis quelques semaines, pour la plus grande satisfaction des riverains.

La zone artisanale de proximité prend forme, l'ouvrage sera finalisé en ce début d'année permettant ainsi la commercialisation des lots.

L'acquisition et les études pour la création de deux nouveaux commerces, à proximité de la bibliothèque sont en cours de finalisation, les travaux seront entrepris très prochainement.

Les études relatives à l'aménagement de la Place Saint-Grégoire sont également en cours de réflexion, les travaux seront réalisés en 2025.

Concernant la rénovation de l'ancienne poste et du corps de ferme adjacent avec la création de 7 nouveaux logements dans le cadre du Premier Réinventer Rural, les études et les différentes formalités se finaliseront courant 2024 pour une réalisation en 2025.

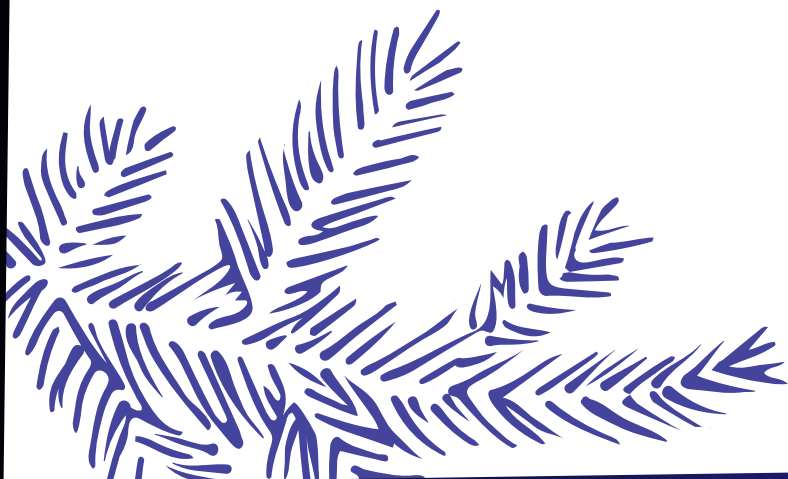
Pour permettre l'accessibilité notamment aux personnes à mobilité réduite, l'allée centrale du cimetière sera revêtue d'un revêtement de type enrobé.

Coté lotissement « Les Chaumains », l'ensemble des lots a trouvé acquéreurs et les constructions sont pratiquement toutes sorties de terre, par conséquent nous engagerons les travaux de finition (voirie, éclairage, etc...) courant 2024.

D'autres projets devraient également aboutir ; une salle d'activités sportives en partenariat avec l'association JudoCamp, le tronçon du circuit des 7 étangs mené par la communauté de communes, la construction de logements sociaux avec un partenaire privé.

Enfin, je terminerai par des remerciements. Saluer les premiers membres du conseil municipal des enfants pour leur implication et les projets mis en place, les nouveaux jeunes élus du CME, tous les bénévoles des différentes associations pour leurs actions, l'ensemble du personnel communal pour leur travail et tous ceux qui œuvrent en général pour le bien-être d'autrui.

Au seuil de cette nouvelle année et au nom du conseil municipal, je vous adresse à toutes et à tous une excellente année 2024 et vous convie à la cérémonie des vœux qui aura lieu le Samedi 20 Janvier prochain à 10h30.



Didier BRUHAY, maire

Mot de M. Jean-Claude RAUX

Chers habitantes et habitants, j'entends et partage nombre de vos remarques depuis juin 2022.

Beaucoup de choses se disent sur l'Assemblée Nationale, mais finalement le quotidien de cette institution est souvent loin du tumulte de l'hémicycle. Car tous les jours à Paris, entre les auditions, les rencontres, le travail en commission et les réponses aux sollicitations, les sujets sont aussi nombreux que variés et nos deux missions : écrire la loi et contrôler l'action du gouvernement ne laissent pas beaucoup de répit.

Mais il n'y a pas que Paris et être député d'une circonscription qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Je m'y emploie avec mon équipe et avec le plus grand sérieux en m'efforçant de répondre à vos demandes et inquiétudes, mais aussi de proposer des solutions à l'Assemblée Nationale. Ainsi les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau et la jeunesse m'occuperont encore au quotidien cette année.

Je porte cet espoir de territoires ruraux vivants, innovants mais dont je sais qu'ils sont également en proie aux incertitudes face aux difficultés de notre société. Je continuerai à arpenter la 6^{ème} circonscription et à me nourrir de toutes les rencontres faites sur le terrain. Je sais pouvoir m'appuyer sur le dévouement de vos élus locaux : maires, adjoint-es, conseillers et conseillères. Je profite de ce bulletin pour redire toute ma reconnaissance de leur engagement au service de nos communes, face aux enjeux auxquels ils et elles sont confronté-es. C'est un rôle ingrat parfois, intéressant toujours, qui demande beaucoup de temps, de compétences et d'énergie.

Avec ma suppléante, Nadine Lucas et mon équipe, nous restons à votre disposition. J'espère avoir le plaisir de vous croiser à l'occasion des cérémonies de vœux en début d'année.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024 à vous et vos familles.



Jean-Claude Raux, député de la 6^{ème} circonscription de Loire-Atlantique

Vœux du Maire

Mr Didier Bruhay,
maire de Treffieux,
ainsi que les élus du conseil municipal,
ont le plaisir vous convier,

le samedi 20 janvier 2024 à 10h30,

pour la présentation des vœux, suivie du verre de l'amitié dans la salle du
Temp Libre.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité.



Invitation
2024
Vœux

Octobre rose

Comme chaque année, l'opération Octobre Rose a rencontré un vif succès malgré les tempêtes qui ont eu raison des parapluies qui ornaient le centre bourg.



Élection du Conseil Municipal des Enfants



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu en novembre pour un mandat de 2 ans.

Les nouveaux conseillers sont Mathyss, Naomi, Léana, Shaina et Axel pour l'école La Hulotte ainsi que Lily, Abygaelle, Enzo, Maélys et Juliette pour l'école Notre Dame.



Ils vous invitent au ramassage des déchets, qui aura lieu le dimanche 28 janvier 2024.
Départ Salle du temps libre à 10H30.

Cérémonie du 11 novembre



Malgré quelques incidents techniques ainsi qu'une gestion de la circulation non maîtrisée, la cérémonie a pu arriver à son terme dans la sérénité.

Abri bus situé aux bordeaux

Le montage et la pose ont été faits par Sébastien Bazin qui a aussi fourni les matériaux nécessaires. Nous le remercions pour son implication.
Cet abri bus sert pour les enfants qui utilisent le transport scolaire vers le primaire et le collège.



Colis des Aînés



Des élus du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés de Monsieur le Maire et Madame la 1ère Adjointe, ont distribué un colis de Noël pour les Aînés de plus de 85 ans qui ne pouvaient assister au repas qui a eu lieu le 24 mai 2023.

Le CCAS organisera le prochain repas des Aînés le mardi 28 mai 2024, à la Salle du Temps Libre.

Mot de l'équipe enseignante de l'École la Hulotte

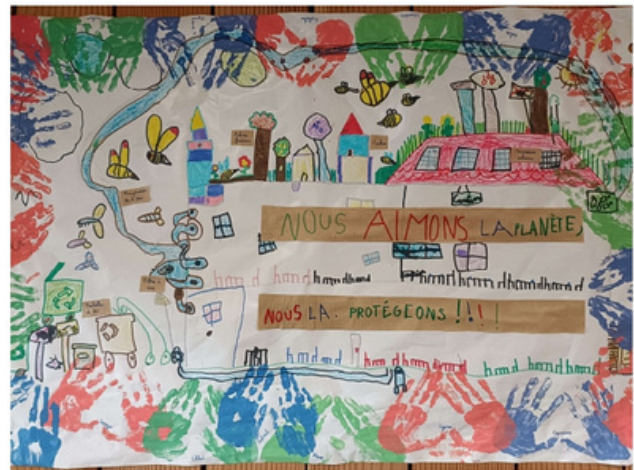
C'est chouette, à la Hulotte !!!



Et si nous aimons jouer avec les mots, nous avons aussi à cœur de leur donner tout leur sens. Depuis la rentrée et dans la continuité de l'an dernier, les élèves de la Hulotte ont ainsi défendu avec ardeur les **valeurs écologiques de notre école**, tout en multipliant les actions et projets collectifs qui nous permettent d'apprendre toujours mieux, ensemble.

Sans aucun doute, le temps fort de ce premier semestre a été la participation de toutes les classes au grand jeu proposé par l'association « **Ma Petite Planète** ». Pendant trois semaines, les enfants ont ainsi relevé pas moins de 1 808 **défis écologiques**, dans un esprit joyeusement compétitif qui s'est communiqué aux familles, sans jamais perdre de vue l'objectif premier : la pratique d'une écologie positive, dynamique et accessible ! Au terme de cette jolie aventure qui les a vus sillonner les rues du village pour un grand ramassage de déchets, chaque élève s'est vu décerner son premier diplôme officiel, celui de **protecteur de l'environnement** ! La satisfaction des enfants a été d'autant plus grande que notre petite école a terminé dans les 30 premières au classement, sur les 440 ayant participé, dans toute la France, à l'édition de l'automne 2023.

Quoi de mieux, pour clore cette aventure, qu'un magnifique spectacle tout en poésie où l'artiste se laisse guider par le vent, pour célébrer ce lien si précieux avec la nature ? C'est le très beau cadeau qu'a offert **Zoé Micha**, de la **compagnie Erezance**, à tous les écoliers de Treffieux, en leur présentant « **Au Fil du vent** ». Cette belle et douce invitation au voyage a encore eu une résonance plus particulière pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école qui ont eu le plaisir très privilégié de participer à l'ensemble du processus de création, dans un dialogue constant et très enrichissant avec l'artiste.



Le parcours culturel des élèves de la Hulotte leur a également offert d'autres rendez-vous très appréciés, entre visites du **musée** d'art singulier de Saffré, **projections** au Nozek dans le cadre du programme Cinécole, fréquentations de la **bibliothèque** et rencontres, en classe, des artistes du **Théâtre Clandestin** qu'ils ont ensuite pu voir évoluer dans le spectacle Joujou, salué par une cascade de rires !



Non contents d'être des écocitoyens engagés, les plus grands de nos élèves se sont encore investis dans une véritable campagne où les slogans sont venus appuyer de solides programmes, en vue des élections au **conseil municipal des enfants**. Les jeunes élus peuvent aujourd'hui compter sur le soutien de leurs camarades pour mener à bien les missions qu'ils se sont assignées, dans une démarche responsable des plus méritantes.

À n'en pas douter, les écoliers de la Hulotte sont prêts à relever de nouveaux défis en 2024 et leurs enseignantes seront là pour les y aider ! **Nous tenons à les féliciter pour tous les projets déjà réalisés et souhaitons sincèrement remercier Monsieur le Maire, son équipe, les membres de la NALAT et les parents, pour leur soutien dans toutes nos actions. Un merci tout particulier à Zoé Micha, pour l'expérience unique qu'elle a permis de faire vivre à nos élèves.**

« Chouettes » fêtes de fin d'année à tous !

L'équipe enseignante

Véronique Ferré

Éternelle curieuse de l'humain, de l'univers qui l'entoure et la constitue, j'aime l'idée d'être en voyage d'expérience sur terre, je suis une exploratrice de l'âme et de la conscience au quotidien.

En accompagnant les personnes en adoptant mes différents outils ou méthodes que j'ai pu acquérir depuis bientôt 9 ans.

Ensemble nous travaillons face à la maladie, les émotions, la dépression, un besoin d'être guidé sur votre chemin, à l'aide de ma médiumnité et de mes ressentis. Sur le plan de l'être, je propose aussi massages intuitifs..

Des liens se tissent pour certains aux fils des séances.. pour mieux encore avancer .

Je propose des ateliers mensuels, soit a mon domicile, soit au domaine de l'avenir. Retrouver-moi sur la page Facebook." Véronique Ferré"

Je reste à votre écoute pour plus de renseignements en fonction de vos besoins.

Gratitude à toutes ces belles rencontres, à toutes ces personnes qui m'accordent leur confiance 🙏

Que cette année 2024 vous soit douce et sereine 🙏🌈

NAMASTE



Id'Ô Concept

Audrey NICOL, Expertise en Décoration et Design

Grâce à des formations abouties, notamment l'obtention du BTS de décoratrice d'intérieur et conseillère en design d'espace, Audrey a concrétisé son ambition en lançant son entreprise cette année, baptisée sobrement "Id'Ô Concept". Elle exerce son métier avec passion et créativité, privilégiant une approche à l'écoute des attentes et des envies de ses clients. Sa spécialité réside dans la connaissance des couleurs et de matières et dans l'optimisation et l'harmonisation des espaces intérieurs, tout en respectant scrupuleusement l'identité des lieux.

Elle transforme les espaces pour créer des environnements uniques et répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle, tout en apportant une touche personnelle et créative à chaque projet.

Services Proposés :

Audrey propose une gamme de services sur mesure, adaptée à tous les budgets, allant de l'idée initiale ("Id") à la réalisation concrète du concept ("Ô Concept").

Particuliers et Professionnels :

Les services d'Audrey s'adressent aussi bien aux particuliers (maisons et appartements) qu'aux professionnels (boutiques, bureaux, bars, restaurants, foyers pour personnes âgées ou handicapées).

De l'Id :

Elle offre des coachings conseils déco à domicile.

De l' Id'Ô Concept :

L'offre clé en main comprend des planches d'inspiration détaillées, couvrant le mobilier, les revêtements, les matériaux, et l'éclairage. Votre projet détaillé en visuel 2D et sa valeur ajoutée réside dans la création de visualisations réalistes en 3D, accessibles via une application gratuite.

Cette fonctionnalité vous permettra une immersion totale dans le projet.

De l' Id'Ô Travaux :

Elle propose une assistance complète, de l'étude du budget des travaux, aux commandes et jusqu'à l'achèvement.

Home Staging : Forte de sa formation en Home Staging, Audrey offre des services de valorisation immobilière aux vendeurs, propriétaires de locatifs.

Entreprise :

Elle collabore également avec des artisans en réalisant des modélisations 3D pour faciliter la communication avec les clients (menuisiers, peintres, etc.) et fournit des 3D du potentiel immobilier pour les annonces de vente immobilière.

Pour la contacter : idoconcept.audrey@gmail.com, 06.38.39.66.88



Un jour, une histoire, une recette

Voici l'histoire de la recette alsacienne par excellence : le célèbre kougelhopf, dont l'orthographe peut être bien différente, comme kouglof, kugelhof, gugelhupf et bien d'autres façons encore.

La légende raconte qu'un pâtissier de Ribeauvillé du nom de Kügel aurait donné l'hospitalité aux 3 Rois Mages revenant de Bethléem et que, pour l'en remercier, ceux-ci pendant la nuit firent un gâteau spécial, dont la forme était celle de leurs turbans. : ce fut le 1er kougelhopf.

Mais il semble, pour d'autres, que la reine Marie-Antoinette ait importé en France ce gâteau autrichien.



Ingrédients

Pour 8 personnes

Durée de réalisation

- Préparation : 30 mins
- Cuisson : 45 mins
- Total : 4 h 45 mins

- 500 gr Farine de type 45
- 20 gr Levure de boulanger fraîche
- 2 Oeuf
- 75 gr Sucre semoule
- 100 gr Raisins secs
- 125 gr Beurre extra-fin ou de Baratte
- 25 cl Lait demi-écrémé
- 15-20 Amandes décortiquées
- 5 gr Sel

Recette

Prélever 20 gr des 25 cl de lait. Si le lait est froid, le tiédir 10 sec. au four micro-ondes. Mélanger les 20 gr de levure au lait tiède. La levure doit être totalement dissoute.

Prélever 20 gr de farine et les ajouter au mélange lait/levure. Mélanger le tout de manière à obtenir une pâte onctueuse et ferme.

Mettre la totalité de la farine dans le récipient qui servira à mélanger tous les ingrédients. Creuser un puits dans la farine et y déposer le levain obtenu lors de la phase précédente.

Couvrir le récipient d'un linge propre et laisser lever le levain 30 min. Celui-ci doit avoir gonflé.

Ajouter le reste du lait à la farine et au levain. Mélanger le tout à l'aide d'une spatule, ou à la main, jusqu'à obtenir une boule de pâte grossière. Attention, il ne s'agit pas de pétrir la pâte, mais d'obtenir rapidement une boule de pâte.

Ajouter à la boule de pâte le sucre et le sel. Mélanger le tout durant 2 min, à vitesse réduite, à l'aide d'un robot-ménager équipé d'un crochet à pâte. On peut également mélanger la pâte à la main en veillant à la soulever pour bien l'aérer.

Ajouter un oeuf au mélange et battre le tout, à vitesse moyenne, jusqu'à ce que l'oeuf soit bien intégré au mélange. Faire de même avec le deuxième oeuf. Une fois le deuxième oeuf bien intégré, ajouter les raisins.

Découper le beurre en bâtonnets ou dés et les ajouter au mélange. Veillez à utiliser un véritable beurre de qualité, extra-fin ou de baratte, sans composant hydrogéné.

Mélanger le tout à vitesse moyenne jusqu'à ce que la pâte se « décolle » des parois du récipient. Attention, la pâte reste collante, il ne s'agit pas d'obtenir une boule de pâte qui ne « colle » pas aux parois du récipient. Si vous mélangez la pâte à la main, veillez à soulever la pâte pour bien l'aérer.

L'opération dure généralement une vingtaine de minutes.

Couvrir le récipient d'un linge propre et laisser lever la pâte durant 2 heures. Après 2 heures la pâte doit avoir doublé de volume, voire un peu plus.

Beurrer le moule à kougelhopf et déposer une amande décortiquée dans chaque rainure du moule à kougelhopf.

Avec une spatule, déposer la pâte dans le moule à Kougelhopf en veillant à bien remplir les rainures. Laisser à nouveau lever la pâte jusqu'à ce qu'elle atteigne le bord du moule. Compter environ 1 heure.

Faire cuire le kougelhopf au four thermostat 7 (215 °C) pendant 45 minutes. À la sortie du four le laisser reposer une quinzaine de minutes avant de le démouler. On le saupoudre souvent de sucre glace avant de le servir.

État Civil

Du 1er août au 30 novembre 2023

Naissance

(parution sur accord des parents)

Marcel KERNALEGUEN, né à Châteaubriant le 26 novembre

Mariages

Fabien PHILIPPOT et Elise MICHEL, le 2 septembre
François ALEXANDRE et Stéphanie LABALESTRA, le 16 septembre

Décès

Jeannine CALAS née MICHELET, le 19 août
Maryvonne AGU née LANDRIN, le 19 novembre

Permis de construire

autorisés du 1er août au 30 novembre 2023

- Extension d'un garage au 3 Bel Air : GOUPY Emilien et Marine
- Construction d'une maison individuelle au 3 Allée des Semailles : AUGER Christophe et Stéphanie
- Construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques au lieu-dit Les Vallées : GAEC DES VALLÉES, représenté par PHILIPPOT Fabien
- Construction d'une maison individuelle (locatif) au 62 les Bordeaux : PASQUIET Timothé et Marion

Depuis la réalisation du dernier bulletin, le conseil municipal s'est réuni quatre fois :
le 10 juillet, le 12 septembre, le 12 octobre et le 6 novembre.
La commission information a choisi de publier les relevés des délibérations prises par le conseil municipal.
L'intégralité des procès-verbaux est consultable sur le site internet de la commune
ou en mairie pendant les heures d'ouverture .

Conseil municipal du 10 juillet 2023

1 - Extension réseaux eaux usées

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer le devis avec l'entreprise SAUVAGER d'un montant de 21 860 € HT.

2 - Travaux aménagement terrain

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer le devis avec l'entreprise SAUVAGER d'un montant de 37 824 € HT.

3 - Mise en sécurité bâtiment service technique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer le devis avec Atelier Métal Service (TREFFIEUX) d'un montant de 2 880 € TTC.

4 - Remplacement PC portables

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de remplacer les ordinateurs portables (Directrice de l'école, accueil périscolaire et mairie) par du matériel reconditionné.
AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer le devis avec PROSELIS.

5 - Budget école 2023-2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer le « budget » de l'école publique pour l'année scolaire 2023-2024 comme suit :

- 40 € par élève inscrit à la rentrée de septembre
- 1 ramette de papier A4 par enfant
- 300 € pour les abonnements
- 40 € par élève pour l'équipement
- 10 € par élève pour les sorties scolaires

6 - Bons rentrée scolaire collégiens

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

RECONDUIT la participation de la commune aux fournitures scolaires pour les collégiens (et assimilés) domiciliés sur la commune, et en fixe le montant à 30 euros par élève sous forme de bon d'achat au titre de l'année scolaire 2023-2024.

Cette participation s'effectuera au choix des familles, dans un des commerces de la région de Châteaubriant acceptant ces bons.

7 - Conseil Municipal des enfants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE d'offrir à chacun des élèves du conseil municipal enfants un bon d'achat de 16 € à valoir à la librairie de Nozay et deux entrées à la piscine intercommunale.

8 - Participation employeur à la prévoyance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE d'approuver le principe d'augmenter la participation de la commune au titre de la garantie prévoyance, dans le cadre du contrat groupe constitué sous l'égide du Centre de Gestion, à 17 € bruts mensuels pour un temps plein.

DIT que cette décision s'appliquera le 1er du mois suivant le passage au Comité Social Territorial.

9 - Groupement de commandes pour la fourniture de gazole

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE d'adhérer à ce groupement.

DÉSIGNE la Communauté de communes de Nozay coordonnatrice du groupement.

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

Conseil municipal du 12 septembre 2023

1 - FINANCES

1.1 - Décision modificative n°1 – Budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

1.2 - Marché assurances – Lot Dommages aux biens

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire, ou son représentant, à signer le marché « Dommages aux biens » avec la SMACL pour l'option 1 (Franchise 2 000 €) pour une durée de 5 ans, avec une prise d'effet au 1er janvier 2024.

DIT que les crédits correspondant seront inscrits au budget primitif à compter de l'année 2024.

1.3 - Devis pour défibrillateur

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire, ou son représentant, à signer le devis de la société SCHILLER pour la pose d'un défibrillateur au stade de foot d'un montant de 1 890,30 € TTC.

1.4 - Devis renouvellement d'un poteau incendie

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire, ou son représentant, à signer le devis avec la SAUR pour le remplacement du poteau incendie situé rue Pierre Gardé d'un montant de 2 370 € TTC.

Conseil municipal du 12 octobre 2023

1 - RD 771 – Aménagement créneau dépassement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 CONTRE, 2 POUR et 1 abstention,

SE PRONONCE contre le projet de création d'un créneau de dépassement sur la RD 771 entre Treffieux et Saint-Vincent-des-Landes.

2 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOZAY : rapport 2022 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2022 du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés.

3 - RECRUTEMENT CONTRACTUEL

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L332-23,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en raison de travaux d'aménagements paysagers à réaliser;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique territorial d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35ème, à compter du 1er novembre 2023

AUTORISE Monsieur le maire à recruter un agent contractuel pour une durée maximale de 6 mois allant du 1er novembre 2023 au 30 avril 2024 inclus

FIXE la rémunération par référence au premier échelon du grade, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur. DIT que la dépense correspondante sera inscrite au budget principal.

4 - DEVIS VOIRIE

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire à signer le devis avec SAS HERVE (Juigné-des-Moutiers) pour un montant de 5 500 € HT

Conseil municipal du 6 novembre 2023

1 - POLLENIZ

VESP'action : participation des propriétaires

Considérant les crédits inscrits au budget,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de modifier la répartition de la prise en charge du coût de destruction des nids en ce sens :

- 80% du coût acquitté par la commune

- 20% à charge du propriétaire du terrain privé ou du bâtiment

VOTE une enveloppe de 1 000 € pour la destruction de nid de frelons asiatiques.

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2 - RESSOURCES HUMAINES

Action sociale

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L 731-1 à 5,

Vu les règlements URSSAF en matière d'action sociale,

Considérant que les prestations d'action sociale, individuelles ou collectives, sont attribuées indépendamment du grade, de l'emploi ou de la manière de servir (art. L 731-3 du CGFP),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place d'une aide complémentaire aux prestations sociales proposées par le CNAS, à savoir l'octroi d'une carte cadeau KADEOS, EDENRED, d'un montant de 60 € aux agents stagiaires, titulaires et contractuels, à temps complet ou non complet, présents au moins trois mois pour l'année en cours, à l'occasion de Noël.

3 - VENTE DE BOIS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

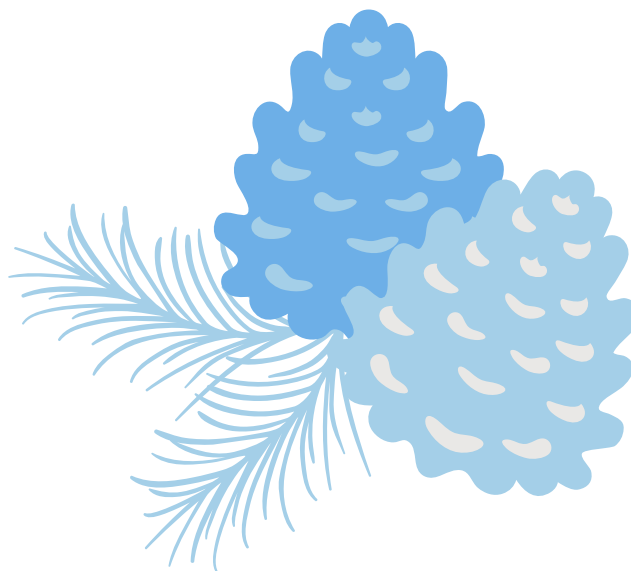
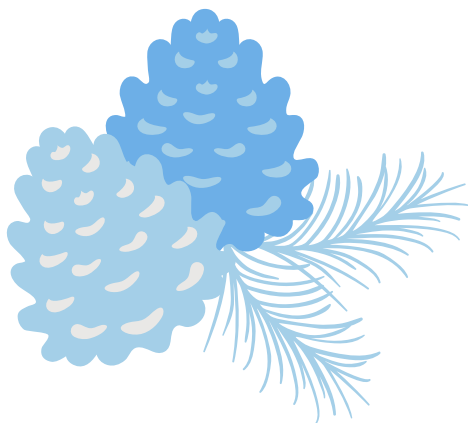
APPROUVE la vente des peupliers sur pied, situés à la Fleuriais et à la Morlais, à Monsieur Gérard BRAUD, à raison de 15 € le stère

FIXE, pour les futures opérations, le prix de vente du bois comme suit :

- Bois sur pied non façonné : 15 € le stère de peuplier et 20 € le stère de chêne

- Bois abattu à façonner : 30 € le stère de peuplier et 40 € le stère de chêne

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération



Infos pratiques



LUSTVI FOOTBALL



Pour cette nouvelle saison, les effectifs sont en légère hausse puisque nous dépassons la barre des 200 licenciés.

La répartition se fait entre le foot d'animation avec une soixantaine de licenciés dont 12 féminines, 2 équipes U13 avec une vingtaine de joueurs et le foot à 11 avec une équipe U15 et une équipe U18 qui sont en entente avec le groupement des forges (EDDMM et GRAND AUVERNE) qui comportent également une vingtaine de licenciés.

Pour nos seniors, l'année dernière fut une réussite avec la montée de notre équipe fanion en deuxième division et le maintien dans les dernières journées pour notre équipe B. Pour notre équipe C, malgré des résultats mitigés, ils ont su préserver une bonne ambiance pour défendre nos couleurs.

Notre traditionnel tournoi LUSTVI CUP s'est déroulé le 28 et 29 octobre 2023 et, malgré les mauvaises conditions climatiques du samedi après-midi le tournoi a été une nouvelle fois un succès. Tout au long du week-end, les 500 enfants présents ont bravé le météo pour hisser leur équipe le plus haut possible dans le classement. Encore une fois, les équipes amateurs ont pu prendre plaisir à rencontrer les 16 équipes professionnelles présentes.

Pour pouvoir réussir une telle organisation, il faut bien sûr des bénévoles. LUSTVI tenait à les remercier car leur investissement et leur enthousiasme ont permis de mener à bien ce tournoi. Un grand merci aux agents municipaux d'Issé pour leur travail durant la préparation et à ceux des autres communes pour leurs disponibilités. Merci à nos sponsors de nous soutenir pour cet évènement. Ainsi qu'à nos municipalités.

Les 2 équipes de LUSTVI lors du tournoi



Pour la petite histoire c'est l'En avant de Guingamp qui a vaincu en finale le Stade Lavallois sur le score de 3 à 2 devant un peu plus de 1500 personnes. Pour la 3^{ème} place c'est une équipe Belge « le Club Brugge » qui l'emporte aux pénaltys face à l'AS Saint Etienne.

Rendez-vous pour la prochaine édition de LUSTVI CUP le 26 et 27 octobre 2024.

Sportivement LUSTVI

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

L'Établissement français du sang et l'Association pour le don de sang bénévole de Nozay vous invitent à donner votre sang à :

NOZAY

Salle des Etangs (3 route de la base des Loisirs)
De 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

- Mardi 20 février
- Lundi 6 mai
- Jeudi 4 juillet
- Jeudi 29 août
- Mardi 29 octobre
- Jeudi 26 décembre

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE POUR PRENDRE VOTRE RDV :



Etes-vous à l'aise avec l'informatique ?
Savez-vous envoyer une pièce-jointe aux mails ?
Prenez-vous le temps de ranger vos photos et vos données ?
Connectez-vous facilement à votre compte Ameli, Caf, dossier de retraite.... ?
Si ce n'est pas le cas venez nous voir

L'Association ACIAH

propose des ateliers informatiques pour vous accompagner dans la prise en main de votre ordinateur. Que vous soyez débutant ou non, vous trouverez, dans une ambiance conviviale, un accompagnement personnalisé pour vous guider dans vos démarches administratives, pour le transfert de vos photos de votre téléphone à votre ordinateur, pour faciliter l'accès à votre messagerie

N'hésitez pas à nous contacter, nous intervenons une fois par mois dans votre commune de **Treffieux, le dernier vendredi de chaque mois salle du Temps libre de 10h à 12h.**

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions. :

B. Pierrisnard : 06 50 04 98 95

B. Poiraud : 09 77 81 55 98

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR SUR LA STRATÉGIE ASSOCIATIVE DE NOTRE STRUCTURE, TRAVAILLER LE BUDGET OU PARTICIPER AUX DÉCISIONS DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ?



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER NOS SALARIÉS DANS LEURS MISSIONS, LES FORMER, ÊTRE AU CONTACT DE NOS CLIENTS ?

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE NOS BÉNÉVOLES ET NOTRE PARCOURS D'INTÉGRATION.



ESP 44
EMPLOI SOLIDARITÉ PROXIMITÉ

02 40 79 40 77
ACCUEIL@ESP-44.FR

Joueur dans l'âme ?
Friand de découverte ?
Amateur de bonne humeur ?
Ce programme est pour vous !

PROJECTION LUDIQUE ET INTERACTIVE

1 ENIGME QUI SUIS-JE ?
2 QUESTION DE CURIOSITÉ
3 EN SAVOIR VRAIMENT ?
4 CHAUFFE MÉMOIRE

Un mystère à découvrir à chaque séance !

Communauté de Communes de Nozay

De 10 h à 11 h
un mardi sur deux
à NOZAY

Salle AMA
2 Rue Gutenberg – 44170 NOZAY
Renseignements et inscriptions : 02 40 79 51 51

Action soutenue par
malakoff humanis
agirc-arcco

DÉPISTAGE AUDITIF GRATUIT

(test à but non médical)

**Lundi 15 Janvier
de 9h à 18h**



**Salle de l'Orée des Jardins
15 Impasse des 5 Baies (Nozay)**

Tout comme la vue, à partir de 50 ans, l'audition diminue naturellement. En cas de suspicion de perte auditive ou/et d'acouphènes, l'audioprothésiste échangera avec vous sur les solutions pour préserver votre confort.

Inscriptions au 02 40 79 51 51



Plus d'infos : www.cc-nozay.fr

Abbaretz - La Grignonais - Nozay - Puceul - Saffré - Treffieux - Vay

SOIRÉES D'ÉCHANGE POUR LES PARENTS AUTOUR DES ÉMOTIONS



Animé par
Pauline Dréan,
Psychologue et
Sophrologue, et
Marietta Dailleux,
Animatrice famille
à LaMano

Sophrologie, échange d'expériences, informations utiles, outils ressources... Cette soirée a pour objectif de mieux comprendre ce qu'est une émotion et comment en faire un allier dans l'éducation de nos enfants.

VAY

Bibliothèque
La Grange aux Livres

Gratuit | Sur inscription
Service de garde possible. Prévoyez le pique-nique de vos enfants

Mardi

19

décembre 23

Mardi

23

janvier 24

Mardi

13

février 24

Mardi

19

mars 24

Mardi

16

avril 24

de 18h45 à 20h45

Chaque soirée est indépendante. Vous pouvez vous inscrire sur une ou plusieurs soirées de manière aléatoire.

lamano

Informations et Inscription
lamano.centres-sociaux.fr
02.40.79.35.04

Eau potable : hausse modérée pour les ménages, plus élevée pour les gros consommateurs en 2024

Le comité syndical du 24 novembre 2024 a voté le tarif de l'eau pour l'année 2024. Celui-ci est établi pour tenir compte des dépenses en cours et à venir.

En effet, il s'agit non seulement de prendre en compte les dépenses quotidiennes pour la production, le transport et la distribution de l'eau (structure administrative, énergies et fluides, rémunération des délégataires...) mais aussi les dépenses d'investissements nécessaires au développement des infrastructures (usines de traitement, réseaux, branchements...). Le tarif doit donc garantir la pérennité d'un service public de l'eau potable de qualité. Son élaboration s'appuie sur un plan prévisionnel robuste au-delà de 5 ans et sur une étude de la capacité d'emprunt et de remboursement.

Pour la majorité des usagers en 2024, le tarif de l'eau s'établira ainsi à 2,14 € par m³ (redevance agence de l'eau et TVA incluses), soit une augmentation d'environ 9 € par an, sur la base d'une facture de 120 m³ correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes. Pour ne pas pénaliser les familles nombreuses, atlantic'eau a par ailleurs augmenté le plafond de la tranche 1 qui bénéficie du tarif au m³ le moins élevé. De 150 m³, ce plafond passe désormais à 200 m³ par an.

Depuis de nombreuses années, les gros consommateurs d'eau bénéficiaient d'un tarif au m³ très inférieur à celui des usagers domestiques. Dans une démarche d'incitation aux économies d'eau, cette dégressivité du tarif est supprimée. Les consommateurs de plus 1 000 m³ par an verront donc une augmentation importante (+ 0,32 € à + 0,35 € par m³) pour rattraper le prix au m³ des faibles consommateurs.

L'augmentation des tarifs porte uniquement sur la consommation d'eau potable. Les tarifs de la prime d'abonnement, quant à eux, n'augmentent pas.

Atlantic'eau, service public d'eau potable en Loire-Atlantique

Atlantic'eau est le service public en charge de l'eau potable sur 148 communes. Ce syndicat départemental est placé sous la responsabilité d'élus locaux.

Fondé sur un principe de solidarité, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable pour l'ensemble des abonnés de son territoire, quelle que soit la ressource disponible. 251 000 abonnés sont raccordés au service.

Pour plus d'informations : www.atlantic-eau.fr

CONTACT : Dolores Briand
Tél. 02 40 71 09 12 - dolores.briand@atlantic-eau.fr



ANIMATIONS DE JANVIER A MARS 2024
Activités gratuites et ouvertes à tous
Salle de forê des jardins - 15, impasse des 5 baies,
Entrée par le boulevard Hillereau, à Nozay

SUR INSCRIPTION

Sophrologie, atelier animé par Cindy Laurent, sophrologue.

La sophrologie accompagne le changement et stimule l'activité cérébrale par la concentration et la mémorisation. Des mouvements adaptés pour tous et des exercices de respiration sont au cœur de la pratique. La méthode dynamise le "postif", aide à mieux gérer la douleur, le stress... Se pratique en position debout et/ou assise, tenue décontractée, sans tapis.
-12 personnes max-

Mardi 9 janvier de 9h30 à 10h30
Vendredi 26 janvier de 14h30 à 15h30
Mardi 13 février de 9h30 à 10h30
Vendredi 23 février de 14h30 à 15h30
Mardi 12 mars de 9h30 à 10h30
Vendredi 29 mars de 14h30 à 15h30

Cuisine et partage, atelier proposé par Vanessa Cornu, diététicienne.

Cuisinez avec plaisir et en bonne compagnie, des recettes simples et savoureuses. Apporter votre tablier, un économe et un couteau.

Vendredi 12 janvier de 10h30 à 13h
Vendredi 9 février de 10h30 à 13h
Vendredi 8 mars de 10h30 à 13h

Yoga sénior, Yoga atelier proposé par Angélica Carcouet - Professeure diplômée par la Fédération Française des Ecoles de Yoga.

Un yoga accessible à tous, qui aide à mieux vieillir. Avec l'âge, le corps développe inévitablement des signes de faiblesse : les articulations, sommeil de moins en moins réparateur, arthrose, troubles de l'humeur, stress ou l'anxiété... Pratiquer le yoga est particulièrement recommandé pour les seniors, d'autant plus que ses bienfaits se mesurent autant sur le corps que sur l'esprit.

Jeudi 25 janvier de 14h à 15h
Jeudi 22 février de 14h à 15h
Jeudi 28 mars de 14h à 15h

Bouger en douceur, atelier animé par François Chéré, éducateur sportif.

François s'adapte à vos envies et vos capacités pour vous proposer des activités de plein air ou à l'abri. Gagnez en souplesse et en bonne humeur !

Vendredi 5 janvier de 14h30 à 16h
Vendredi 2 février de 14h30 à 16h
Vendredi 1^{er} mars de 14h30 à 16h

Chant et accordéon, atelier animé par Martine Sénart de la Poly'sonnerie

Venez nombreux chanter accompagné de l'accordéon et passer un moment convivial avec Martine.

Jeudi 18 janvier de 10h à 11h30
Jeudi 22 février de 10h à 11h30
Jeudi 21 mars de 10h à 11h30

Inscriptions et renseignements : laissez vos coordonnées pour être rappelé(e)

Au 02 40 79 51 51 ou accueil@cc-nozay.fr

Pour recevoir le planning directement par e-mail à sa sortie merci d'en faire la demande à accueil@cc-nozay.fr



Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

L'Equipe du CLIC assure un accueil personnalisé et gratuit, pour les personnes résidentes sur la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, le CLIC a pour mission d'informer sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Selon les demandes et les situations, l'Equipe du CLIC peut réaliser une évaluation des besoins, à domicile, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation et d'en assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.).

Auprès des personnes en situation de handicap, le CLIC informe et conseille sur les droits, les services et aide les personnes à compléter leurs dossiers de demandes, auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire Atlantique.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.
Accueil du Public sur Rendez Vous
N'hésitez pas à nous contacter :
CLIC du Pays de Châteaubriant
10A, Rue d'Ancenis - 44110 CHATEAUBRIANT
Tél. 02 28 04 05 85
Mail : clidupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation.

Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Nozay.

Malika Leparoux est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- D'un programme de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois sous conditions.

C'est pour qui ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
- Sans projet professionnel défini
- Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- Prêts à s'engager à suivre le programme

Contact Mission Locale Nord Atlantique :

Antenne de Nozay

Service Emploi – 9 rue de l'Eglise

Téléphone : 02 40 79 30 04 – www.mlna44.org

mail : malika.leparoux@mlna44.org



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor
G.E.O.C.A.

Bretagne Vivante
Une voix pour la nature

En BRETAGNE et LOIRE-ATLANTIQUE
SAMEDI 27 JANVIER 2024
DIMANCHE 28

Comptez les oiseaux des jardins !

Jeux

9	4	1	5	2	7	3	6	8
2	6	3	1	8	9	7	5	4
5	8	7	6	3	4	9	2	1
4	3	2	8	9	6	1	7	5
1	9	6	7	4	5	8	3	2
7	5	8	3	1	2	4	9	6
8	1	5	2	7	3	6	4	9
6	7	4	9	5	8	2	1	3
3	2	9	4	6	1	5	8	7

6	7	9	5	4	8	2	1	3
4	1	8	2	6	3	5	9	7
3	2	5	9	1	7	6	4	8
7	9	4	8	3	2	1	6	5
1	5	2	6	7	4	8	3	9
8	6	3	1	5	9	4	7	2
9	4	1	7	2	5	3	8	6
2	3	7	4	8	6	9	5	1
5	8	6	3	9	1	7	2	4

	7			5	8	9		
			2		6			
4			8			3	7	
5	6			2			8	
			9	1	7			
9			6			4	1	
1	2			9			5	
		5		4				
	9	6	5			2		

4					2	3		6
1					3			
	7			1	8	5		
7	1						8	
	2	3				1	7	
	4						6	9
		1	7	8			5	
			3					1
9		4	6					7

Solutions des jeux du bulletin n°10 de septembre 2023

Solutions dans le prochain bulletin

Administrations & Services



Horaires mairie

Lundi : 9h00 à 12h30

Mardi : 9h00 à 12h30

Mercredi : fermée

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 13h30

14 rue de La Libération
Tél : 02 40 51 48 19
Mail : mairie@treffieux.fr

Prochaines parutions :
La Gazette Treffilloise n°13 mars 2024
Bulletin Municipal N°12 mai 2024
Date limite de dépôt de vos articles :
La Gazette : 15 février
Bulletin : 1er avril
à l'adresse suivante :
mairie@treffieux.fr



**Téléphone d'astreinte
(week-end, jours fériés) :**
07 48 13 09 37

Directeur de la publication : Didier BRUHAY
Rédaction : Commission Information et Communication
Crédits photographiques : Mairie – Associations sauf mention
Tirage : 500 exemplaires
Conception graphique : Mairie de Treffieux
Impression : AAGIR – Nozay
Dépôt légal : à parution